

Fiche Technique:Formation à la chaîne du froid et bonnes pratiques thermiques

Objectifs de la formation

- Maîtriser les températures critiques (HACCP, Codex 2020).
- Réduire le temps hors froid ≤ 30 minutes par lot sensible.
- Standardiser pratiques, fréquences et preuves (ISO 22000:2018).
- Fiabiliser la traçabilité (enregistrements horodatés conservés ≥ 12 mois).
- Élever les compétences (initiale + recyclages périodiques 12–24 mois).
- Renforcer la réactivité (actions correctives en ≤ 24 heures).

Indicateurs de référence : taux de relevés conformes ≥ 95 % ; tolérance de mesure $\pm 0,5$ °C (NF EN 12830:2018) ; audits internes au moins 1/an (ISO 19011:2018).

Population cible

- Équipes opérationnelles : réception, stockage, préparation, expédition/service.
- Fonctions achats, production, logistique, qualité (clarification des rôles).
- Correspondants « froid » et responsables de site en contexte multi-sites.
- Secteurs : restauration collective, logistique sous température dirigée, détail alimentaire, industrie agroalimentaire.

Durée de la formation

Phase	Modalité
Formation initiale	Immersion courte (semaines), centrée sur fondamentaux et terrain
Recyclage	Rappels périodiques tous les 12–24 mois selon le niveau de risque
Pratique	Sessions opérationnelles : usage des thermomètres, lectures, simulations

Programme de la formation

Module 1 — Cadrage et diagnostic initial

- Revue HACCP, relevés, audits ; visite des locaux froids et flux.
- Vérification des sondes critiques (tolérance $\pm 0,5$ °C).

Module 2 — Cartographie des flux thermiques et points critiques

- Réception → stockage → préparation → expédition/service ; repérage CCP/PRPo.
- Chronométrer l'exposition et viser ≤ 30 min hors froid.

Module 3 — Référentiel interne de maîtrise

- Seuils : ≤ 4 °C (réfrigérés), ≤ -18 °C (surgelés) ; fréquences bi-horaires/fin de poste.
- Critères à réception ($\leq +4$ °C) et actions correctives tracées ≤ 24 h.

Module 4 — Déploiement et formation opérationnelle

- Matériels et enregistreurs conformes NF EN 12830:2018, alarmes et rôles définis.
- Pratiques : usage des thermomètres, calibration, tests d'alarme et simulations.

Module 5 — Pilotage, audit interne et amélioration continue

- Tableau de bord (taux de relevés, temps hors froid, incidents).
- Audits selon ISO 19011:2018 et archivage des données ≥ 12 mois.